



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique du tourisme

Question écrite n° 59175

Texte de la question

M. Francis Saint-Léger attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme, des services et de la consommation sur le bilan de l'activité touristique de cet été. Il désire connaître les premiers chiffres en la matière.

Texte de la réponse

Les premières indications sur la saison touristique, pour l'été 2009, confirment les tendances observées depuis le début de l'année, c'est-à-dire une baisse sensible des arrivées de touristes étrangers, aussi bien des touristes européens, notamment les Britanniques, que des clientèles lointaines. La fréquentation des touristes français se maintient, compensant en partie la baisse des touristes étrangers. Les touristes ont privilégié les hébergements à coût modéré (campings, hébergements collectifs et meublés) plutôt que l'hôtellerie. Mais, si la fréquentation touristique s'est maintenue, les dépenses se sont réduites, avec de plus en plus de réservations de dernière minute, l'utilisation des promotions, ainsi que des économies sur la restauration et les loisirs. Les régions du nord de la France ont connu une moindre fréquentation en juillet du fait de la météo, alors que le mois d'août a bénéficié d'un ensoleillement très présent sur l'ensemble des régions. Selon les résultats de l'enquête de fréquentation hôtelière - Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE)-direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services (DGCIS), la fréquentation de l'hôtellerie de tourisme a diminué de 4,4 % au cours de la période de mai à août 2009 par rapport à la même période de 2008. Ce sont essentiellement les nuitées étrangères qui ont baissé (- 10,1 %) ; les nuitées françaises ne diminuent que très légèrement (- 0,7 %). La clientèle européenne est en forte baisse depuis le début de l'année et, sur la période d'été, la baisse est de 11,6 %. Le taux d'occupation moyen toutes catégories confondues est de 64,1 %, en baisse de 3,6 points par rapport aux mois de mai à août 2008. Le taux d'occupation moyen diminue dans toutes les catégories d'hôtels, mais plus fortement dans les hôtels de trois et quatre étoiles, du fait de l'augmentation du nombre de chambres dans ces catégories. Au cours de l'été 2009 (mai à août), l'hôtellerie enregistre une diminution sensible de sa fréquentation étrangère (- 10,1 %), notamment de la clientèle européenne qui est la plus importante : - 11,6 % en nuitées par rapport aux mêmes mois de 2008. La clientèle britannique, la plus importante clientèle étrangère, diminue de 20,7 % au cours de l'été 2009 par rapport à 2008. La clientèle américaine ne baisse que de 5,4 % sur la période de mai à août et les mois de juillet-août ont même connu un retour de cette clientèle. Les clientèles chinoise et japonaise sont aussi en progression en juillet-août de respectivement 4,8 % et 6,4 %. C'est la région Midi-Pyrénées qui enregistre la plus forte diminution, avec une baisse de 14,4 % des nuitées par rapport aux mois de (mai à août 2008. Ce résultat est dû majoritairement aux touristes étrangers (- 25,4 % de nuitées). C'est en partie la conséquence du jubilé de Lourdes qui a eu lieu en 2008, entraînant un afflux de touristes dans la région. Les régions qui obtiennent les meilleurs résultats sur l'été 2009 sont la Picardie (+ 5,7 % de nuitées), la Basse-Normandie (+ 0,7 %), le Limousin (+ 1,1 %) et les Pays de la Loire (+ 0,3 %) par rapport aux mois de mai à août 2008. Ces progressions sont dues uniquement à la clientèle française. La baisse de la clientèle étrangère s'est particulièrement faite sentir dans les régions Haute-Normandie, Nord-Pas-de-Calais et Pays de la Loire, avec la baisse des Britanniques. la saison d'été 2009 mai à

août) a été particulièrement favorable pour l'hôtellerie de plein air. Les campings ont connu une hausse globale des nuitées de 4,1 % par rapport à la même période 2008. Comme les dernières années, la hausse est plus forte sur les emplacements locatifs (+ 5,9 %) que sur les emplacements nus (+ 3,1 %). En cet été 2009, c'est le littoral Corse qui s'en sort le mieux, avec une hausse importante de sa clientèle étrangère (11,4 %), tandis que le littoral Provence-Côte d'Azur baisse de 6,1 %, en raison de la forte baisse de la clientèle étrangère. Sur les quatre mois de la saison d'été 2009, le nombre de nuitées des touristes français augmente sensiblement (+ 7,8 %) par rapport à l'année précédente. Le mois de mai a été particulièrement bon avec une croissance des nuitées de 24,2 %. Les Français ont, comme ces dernières années, depuis le début de saison une forte préférence pour les emplacements équipés : les nuitées y progressent de 10,9 % alors qu'elles augmentent de 5,5 % sur les emplacements nus. Toutes les catégories de camping progressent, mais cette année ce sont les campings une étoile qui progressent le plus (+ 11,3 %), contrairement à l'évolution des années précédentes. La moindre performance des campings quatre étoiles est due à la baisse de la fréquentation étrangère. La fréquentation française est en croissance sur tous les littoraux mais moins prononcée sur le littoral Provence-Côte d'Azur. Le tourisme vert a été également apprécié, le hors littoral progressant de 11,5 %. Après un mois de mai difficile et un fléchissement en juin-juillet, la fréquentation étrangère a progressé de 8,7 % en août 2009 par rapport à août 2008. Sur les quatre mois, de mai à août, la fréquentation étrangère diminue de 2,5 % par rapport à l'année 2008. Les Néerlandais, qui constituent la première clientèle des campings, sont en légère baisse sur l'ensemble de la période (- 0,5 %), mais ils ont été très nombreux au mois d'août. Comme pour l'hôtellerie, la clientèle britannique a fortement chuté dans les campings. En revanche, la fréquentation des Allemands, des Italiens et des Suisses est en croissance. En cet été 2009, les campeurs étrangers ont plus particulièrement délaissé les emplacements équipés, qui baissent plus fortement (- 7,2 %) que les emplacements nus (- 0,6 %) et les campings 4 étoiles (en baisse de 12 %) tandis que la fréquentation a fortement progressé dans les campings 1 et 2 étoiles. Les campeurs étrangers ont privilégié le littoral Corse (+ 11,4 %), tandis que le littoral nord progresse de 6,2 %. En revanche, ils ont boudé cette année le littoral Atlantique (- 15,8 %) ainsi que le littoral Provence-Côte d'Azur (- 19,4 %). Pour les voyagistes, l'association professionnelle CETO (association de tour-opérateurs) constate une baisse notable de l'activité de ses membres sur la période de mai à août 2009. Le chiffre d'affaires de l'activité voyages à forfait est en retrait de 11,4 % par rapport à la même période en 2008. Selon le CETO, « ce retrait est dû à l'effet conjugué d'une diminution de l'activité et d'une baisse de la recette unitaire moyenne ». Le nombre de clients en voyages à forfait est en baisse de 6,4 % par rapport à la même période en 2008. La recette unitaire moyenne a fortement diminué au cours de la période mai à août (- 5,3 %), pour s'établir à 863 euros (contre 911 euros pour la même période de l'exercice précédent). Le long-courrier est particulièrement touché, avec un recul de 19 % en raison de la baisse du trafic de 13,1 % et de la recette unitaire de - 6,8 %. Les destinations moyen-courrier, qui constituent le gros du marché, ont réalisé un chiffre d'affaires en baisse de 9,7 %, en raison de la baisse du trafic de 7,1 % et de la recette unitaire de 2,8 %. La destination France a réalisé un chiffre d'affaires en baisse de 2,3 % et une recette unitaire moyenne en baisse de 3,2 %.

Données clés

Auteur : [M. Francis Saint-Léger](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 59175

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : Commerce, artisanat, pme,tourisme, services et consommation

Ministère attributaire : Commerce, artisanat, pme,tourisme, services et consommation

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 septembre 2009, page 8913

Réponse publiée le : 15 décembre 2009, page 11981